

Éditorial du Président

Nous traversons des années marquées par de profondes mutations. Le changement est partout et à toutes les échelles. Que notre regard se porte sur le monde ou sur notre environnement direct, qu'il prenne la dimension anthropologique d'une société ou qu'il se pose sur notre entourage social ou professionnel proche, les évolutions nous cernent.

Notre branche professionnelle et chacun de nos établissements sont emportés dans ce mouvement.

Pour ne pas se laisser emporter par la vague, il nous appartient de conduire le changement en toute conscience et en fédérant l'ensemble de nos forces vives.

La réorganisation sociale est en cours dans nos établissements. Elle va nécessiter de nouvelles manières de piloter en inscrivant la gestion RH dans nos pratiques. Cela est à la fois inéluctable et nécessaire.

La tâche est importante, d'autant que la démarche ne prendra vraiment son sens que si elle s'inscrit dans une véritable « culture des ressources humaines ». Laquelle fera du management des compétences un réel outil de promotion et non un seul moyen au service d'une organisation. Elle sera source aussi de motivation pour les salariés qui ont besoin aujourd'hui de perspectives stimulantes.

Pour tout cela, la formation professionnelle continue est un levier formidable.

Le Créfi s'est saisi de ce besoin d'évolution et a construit des propositions pour accompagner et même favoriser le mouvement, tant avec les managers eux-mêmes, qu'avec les salariés en poste, quelle que soit leur fonction.

Avec bientôt 40 ans d'expérience de formation continue au sein de l'Enseignement Catholique, le Créfi connaît l'établissement, ses professionnels, ses pratiques et ses besoins. Cela rend son action pertinente.

Par ailleurs, le Créfi est légitimé dans son action au niveau national, par de nombreuses habilitations internes à la Branche, soit pour des modules courts ou des cycles long qualifiants, soit plus récemment l'habilitation par la Fnogec pour assurer la formation EAAD. La décision des Institutionnels régionaux de former au Créfi la moitié de l'effectif ligérien des chefs d'établissements du 1er degré pour les EAAD, est aussi un signe fort de reconnaissance.

Enfin, le Créfi sait tenir sa place de partenaire, en favorisant la cohésion des réseaux professionnels, la mutualisation et la conduite de projets particuliers.

Motivée et même enthousiasmée par le formidable challenge qui se présente pour la Branche professionnelle, l'équipe du Créfi a conçu une offre de formation 2011 à la fois large, ouverte, vivante et pragmatique.

Je vous invite à utiliser pleinement les ressources de ces formations pour conduire votre changement et pour construire l'avenir de votre structure et des personnes qui la font vivre.

Bruno VERON
Président

Inscription en ligne sur www.crefi.fr

Le Créfi c'est aussi



Le Créfi tient sa place unique dans la formation à destination des établissements catholiques d'enseignement en dirigeant son offre de perfectionnement et de qualification vers tous les professionnels, quelle que soit leur fonction.

Le Créfi construit avec vous la réponse personnalisée

au plus juste de votre réalité et de vos objectifs pour l'évolution des compétences individuelles et collectives.

Vous avez :

- un besoin spécifique,
- la volonté de former l'ensemble de votre équipe, un projet en réseau professionnel...

Au-delà des actions proposées dans ce catalogue (réalisables aussi en Intra), le Créfi intervient sur des domaines aussi variés que :

- Management, encadrement, domaine institutionnel.
- Ressources humaines, GPEC, EAAD : projet en réseau.
- Positionnement professionnel et responsabilités.
- Pratiques éducatives.
- Sociologie des jeunes et des familles.
- Développement personnel.
- Secrétariat, accueil, administration, comptabilité.
- HACCP, Restauration, service.
- Communication.
- Maintenance, sécurité.
- Prévention des risques.

Gouvernance d'OGEC, revisiter l'organisation

Module de
Perfectionnement

Intervention
d'un représentant
institutionnel

Renforcer et sécuriser la gouvernance de l'association gestionnaire et la mettre en cohérence avec la fonction de direction est un enjeu de première importance.

La conduite d'un OGEC est un engagement exigeant qui doit, d'une part, faire cohabiter une logique associative au sein de l'établissement, et d'autre part, vivre le bénévolat en recherchant l'expertise et le professionnalisme.

Cette formation est conçue pour revisiter tous les axes d'organisation de l'OGEC en vue d'en sécuriser le fonctionnement. Elle a également pour objectif de renforcer la collaboration entre les bénévoles gestionnaires et les salariés dirigeants.

Public

Chef d'établissement, président, vice président, trésorier, éventuellement secrétaire de l'organisme de gestion. La présence du binôme dirigeant - président renforce l'efficacité de cette formation.

Pour un financement sur fonds propres ou pour inscription du binôme directeur/bénévole OGEC, nous contacter.

Objectifs

- Mesurer les enjeux d'une bonne gouvernance associative, respectueuse des valeurs et des besoins propres à chaque organisation.
- Revisiter les textes qui fondent un Ogec.
- Définir les principes d'un fonctionnement efficace, régulier et sécurisé, dans un cadre juridique et organisationnel clair.
- S'approprier le référentiel de gouvernance proposé par la FNOGEC et fixer des indicateurs pour l'ajuster à sa propre structure.
- Elaborer des outils permettant d'évaluer le fonctionnement de l'association.
- Argumenter les améliorations à apporter pour faciliter la décision collégiale.

Fiche détaillée

sur www.crefi.fr

Lieu	Carquefou
Dates	14, 15, 16 mars 2011
Formacode	CA-16-110314-N
Durée	3 jours, 18 heures
Coût	594 €

Formation continue 2011

 **crefi**

Inscription en ligne sur www.crefi.fr

EAAD, outil de management des Ressources Humaines

NOUVEAU

HOMOLOGUÉ
FNOGEC

Module de
Perfectionnement

Le contexte de l'emploi et de la formation s'est considérablement modifié ces dernières années. La Branche Professionnelle de l'Enseignement Privé s'est saisie des nouvelles réglementations pour promouvoir un projet social ambitieux et engager les établissements à se doter de compétences et d'outils du domaine de la Gestion des Ressources Humaines (GRH). L'EAAD est la clef de voûte d'un management intégré aux spécificités des établissements d'enseignement privés. Il peut être à la fois source et moyen professionnel de progression, tant institutionnelle que collective et individuelle et implique, de ce fait, une posture et une technicité particulières.

Public

Chef d'établissement :

- > **souhaitant mettre en œuvre une politique de Gestion des Ressources Humaines (GRH) et se doter d'outils pour conduire les EAAD au sein de son établissement,**
- > **ayant déjà amorcé une dynamique de Gestion des Ressources Humaines au sein de son établissement et souhaitant affiner ses pratiques.**

Cadres associés au projet global de l'EAAD et chargés de mener les entretiens annuels.

Objectifs

- Développer une culture et des pratiques RH en appui sur un positionnement managérial élaboré.
- Utiliser l'entretien annuel comme outil privilégié du développement des Ressources Humaines, s'inscrivant dans une réflexion prospective autour de la gestion des emplois et des compétences.

De nombreux modules complémentaires figurent dans notre catalogue général et nous étudions toute demande spécifique.

Fiche détaillée sur www.crefi.fr

Lieu	Carquefou			
Dates	2, 3 novembre + 16 déc. 2010	2, 3 février + 7 avril 2011	24, 25 mars + 19 mai 2011	21, 22 avril + 9 juin 2011
Formacode	CA-12-101102-N	CA-12-110202-N	CA-12-110324-N	CA-12-110421-N
Durée	2+1 jours, 21 heures			
Coût	432 €			

EAAD Programme spécifique région Pays de la Loire - Chefs d'établissement du 1^{er} degré

Module de
Perfectionnement

Sollicité par les instances régionales des Pays de la Loire, le Créfi en tant qu'organisme appartenant à l'Enseignement Catholique et implanté parmi vous, a souhaité tenir sa place à vos côtés. Nous avons redimensionné le projet national pour qu'il s'adapte vraiment aux spécificités des Chefs d'établissement du premier degré et avons conçu cette formation originale en alternance pour accompagner très concrètement la mise en œuvre.

Formation (2 jrs 14h)

- > Management organisationnel et opérationnel.
- > Gestion des ressources humaines, formation professionnelle continue et GPEC.
- > L'EAAD.
- > La communication interpersonnelle.
- > L'élaboration de plans d'action.

Accès à 2 ateliers :

Démarche concrète, mise en œuvre de l'EAAD :

- > *aide à la construction d'outils (telles les fiches de postes ...),*
- > *mutualisation, enrichissement par le retour d'expériences du réseau.*

Formation (1 jr 7h)

- > La conduite d'entretien.
- > Approfondissement des situations complexes, notamment de face à face.
- > Mise en perspective sur le long terme pour l'intégration d'une pratique managériale au quotidien.

Cette articulation favorise :

- Une approche technique et la mise en réflexion de la posture managériale.
- Une mise en œuvre facilitée de l'EAAD et un enrichissement des pratiques, grâce à la dynamique en réseau.

RETROUVEZ un espace dédié sur notre site www.crefi.fr :
«ESPACE EAAD PAYS DE LA LOIRE»

(dans la rubrique «Créfi, nous connaisre»).

Vous y trouverez :

- les dates et lieux de formation.
- les modalités d'organisation .
- les détails de la formation.
- les inscriptions en ligne qui facilitent vos démarches.

UN BLOG INTERACTIF

d'échanges et de mutualisation réservé aux participants à ce projet régional.

ENTRE SEPTEMBRE 2010

ET JUIN 2011 : plus de 40 modules programmés

Tous les détails pratiques sur :
www.crefi.fr
Dans la rubrique
«Créfi, nous connaisre»

Formation continue 2011

 créfi

Inscription en ligne sur www.crefi.fr

Professionaliser les salariés des OGEC :

La formation continue des salariés participe à la construction progressive et permanente des compétences ...

Chaque année, notre offre de formations s'attache à répondre à ces besoins et s'articule autour de la cohérence de cette pyramide des compétences :

Compétences pour parfaire des pratiques après une réelle maîtrise des compétences spécifiques et qui permettent aux salariés de se qualifier au niveau 2 de leur catégorie.

Compétences accrues

Compétences à développer dans le but de perfectionner des pratiques et développer des compétences permettant d'apporter une réponse à un besoin professionnel déterminé.

Compétences spécifiques

Compétences indispensables pour assurer les fonctions relatives au métier.

Compétences fondamentales du métier

construire les compétences du métier

UN CHOIX ÉLABORÉ DE FORMATIONS

Index détaillé : p. 45
Toutes nos formations
sur :

www.crefi.fr



Le Créfi est homologué par la Commission Paritaire Nationale pour des formations qualifiant le salarié au niveau 2 de sa catégorie.

Qu'ils soient liés à l'évolution technique ou personnelle, **Le Créfi s'attache, chaque année à proposer de nouveaux modules de formation**, répondant à des problématiques de gestion de groupes, d'animation d'ateliers, de posture professionnelle, de confiance en soi ...

Le Créfi vous propose des formations modulaires :

Pour les ASEM :
un parcours spécifique
en 3 modules (p. 6 à 9)
avec une validation
pédagogique
en fin de formation.

Pour les EVSH (p.10 à 15) :
Un parcours préconisé
de 4 modules.

Parcours Métier d'agent de service en maternelle

Des compétences professionnelles lisibles et validées

Le parcours permet de développer mais aussi de faire le point sur les savoirs, les compétences et aptitudes professionnelles mises en œuvre, qu'elles soient acquises par la formation ou par l'expérience. Cette lisibilité se construit dans le Livret de compétences que le stagiaire élabore tout au long du parcours.

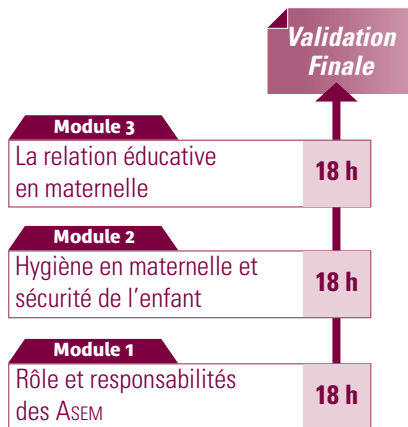
🕒 Le Livret de compétences comprend :

- quelques pages par module pour prouver l'acquisition de connaissances (sur la base de questions posées) et pour montrer qu'elles s'exercent au quotidien (description d'actions précises dans la classe),
- une page permettant au stagiaire d'exprimer les « effets de sa formation » en termes de changements personnels et professionnels opérés en fin de parcours,
- un document final renseigné par un ou des référent(s) de l'école qui exprimeront « l'avis du terrain » sur les compétences, en mettant en parallèle l'écrit et la réalité en classe.

🕒 **Le niveau de compétences professionnelles est validé** par une commission du Créfi d'après l'étude du Livret complet.

Parcours 54 h

Le niveau de compétences professionnelles est validé par une commission du Créfi d'après l'étude du Livret complet.



➔ Ce parcours permet :

- l'acquisition ou le renforcement des compétences dominantes du métier,
- la formalisation de ces acquis et de leur mise en œuvre dans l'école,
- la mutualisation des expériences individuelles au sein du groupe,
- l'opportunité d'un dialogue au sein de l'école pour transférer les nouveaux savoirs, faire le point des pratiques, envisager les changements collectifs et individuels.

Rôle et responsabilités des ASEM

Module 1

Agent de Service en Maternelle

Parcours

Métier

Module de

Perfectionnement

Public

Agent de Service en Maternelle, désirant clarifier son rôle, souhaitant rencontrer d'autres ASEM pour échanger, en recherche de reconnaissance et de valorisation de sa fonction.

Personne motivée pour faire le point sur ses compétences professionnelles (Parcours Métier).

Objectifs

- Clarifier sa fonction et ses limites.
- Travailler en étroite complémentarité avec l'enseignant.
- Situer la place de l'ASEM dans l'équipe.

Contenu

- Les tâches, les responsabilités, le rôle de l'ASEM vis-à-vis des enfants, de l'enseignant, des parents.
- Un repérage de l'institution, son organisation, sa demande, son exigence.
- Une réflexion sur sa pratique à partir d'exercices individuels et collectifs.
- Des mises en situation facilitant la communication.
- L'enrichissement par le partage d'expériences individuelles.

Lieu	Carquefou
Dates	22, 23, 24 novembre 2010
Formacode	EC-01-101122-N
Durée	3 jours, 18 heures
Coût	540 €

Hygiène en maternelle et sécurité de l'enfant

Module de
Perfectionnement

Module 2 Parcours
Agent de Service en Maternelle **Métier**

Public

Agent de Service en Maternelle, chargé des soins corporels et du bien-être des enfants, responsable du maintien en état de propreté du cadre de vie, conscient des enjeux liés à la sécurité.

Personne motivée pour faire le point sur ses compétences professionnelles (Parcours Métier).

Objectifs

- Comprendre les enjeux de santé pour l'enfant dans l'application des règles de sécurité et d'hygiène à l'école maternelle.
- Prendre en compte ses rythmes au cours de la journée (sommeil, alimentation...).
- Assurer les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité qui favoriseront la santé et le bon développement physique de l'enfant.

Contenu

- Les moyens de faciliter l'autonomie et la socialisation des enfants à travers les règles d'hygiène et de sécurité.
- La prise en compte des besoins de l'enfant.
- L'hygiène de vie et les rythmes chrono-biologiques.
- Les principes d'hygiène : hygiène corporelle, hygiène des locaux et du matériel.
- L'hygiène alimentaire relative aux collations.
- L'analyse des pratiques individuelles et de l'école.
- Les règles de sécurité, les premiers soins à l'école (le contenu de la pharmacie).
- La notion de responsabilité individuelle et collective.
- Des échanges sur ses pratiques et initiatives.
- La mise en place d'un plan d'action.

Lieu	Carquefou
Dates	2, 3, 4 février 2011
Formacode	EC-02-110202-N
Durée	3 jours, 18 heures
Coût	540 €

La relation éducative en maternelle

Module 3

Agent de Service en Maternelle

Parcours

Métier

Module de

Perfectionnement

Public

Agent de Service en Maternelle, intéressé par les étapes du développement affectif et psychologique du jeune enfant et en recherche de moyens pour accompagner l'enfant dans sa construction personnelle.

Personne motivée pour faire le point sur ses compétences professionnelles (Parcours Métier).

Objectifs

- Repérer les différentes étapes affectives, psychomotrices, intellectuelles du développement de l'enfant.
- Accompagner le jeune enfant dans sa croissance personnelle.
- Professionnaliser sa position éducative.

Contenu

- Les différentes étapes du développement du jeune enfant.
- Des modes de réponses adaptés au respect des besoins fondamentaux.
- Les attitudes éducatives facilitant la croissance dans la sphère scolaire.
- La possibilité de confronter ses différentes pratiques et ses acquis en matière d'éducation dans un climat non jugeant.
- Des travaux d'analyse personnelle et collective.

Lieu	Carquefou
Dates	6, 7, 8 juin 2011
Formacode	EC-03-110606-N
Durée	3 jours, 18 heures
Coût	540 €

Cycle de perfectionnement EVSH

*Se positionner, accompagner les enfants en situation de handicap,
être plus efficace auprès d'eux et des groupes d'enfants,
faciliter l'intégration dans le groupe classe, prendre en compte
un rythme différent, une demande spécifique...*

*C'est en questionnant son rôle et ses limites que chaque
professionnel favorisera l'intégration des enfants porteurs
de handicap dans le système scolaire.*

*Pour accompagner les écoles et les personnes et
permettre à chacun d'être un partenaire à part entière,
le Créfi préconise un parcours modulaire échelonné
sur une année scolaire à destination des personnes
exerçant tant en maternelle, qu'en primaire :*



Rôle et positionnement des EVSH

Module de
Perfectionnement

Public

Personne ayant une fonction d'aide à l'accueil et à la scolarisation des enfants en situation de handicap et désirant clarifier son rôle auprès des enfants, des professionnels et des familles.

Objectifs

- Comprendre la fonction EVSH, son rôle et ses limites dans le cadre de la loi sur le handicap.
- Situer sa place au sein de l'équipe et de l'institution.
- Travailler en complémentarité avec l'équipe éducative, les professionnels de santé, les institutionnels et les familles.

Contenu

- La loi du 11 février 2005 sur la scolarisation des enfants souffrant de handicap.
- L'institution, son organisation, sa demande, son exigence vis-à-vis des EVSH.
- Le rôle et les limites d'action des EVSH au sein de l'école, auprès des différents partenaires institutionnels (équipe pédagogique élargie, plateau médical, CLIS...).
- Les tâches, les responsabilités des EVSH.
- La relation aux enfants et aux familles.

Lieu	Carquefou
Dates	14, 15, 16 février 2011
Formacode	EC-18-110214-N
Durée	3 jours, 18 heures
Coût	549 €

L'enfant de 3 à 6 ans : étapes clés de son développement

Module de
Perfectionnement

Public

Personnel des écoles (ASEM, EVSH, Personnel de service...) intéressé par les étapes du développement psychologique du jeune enfant, en recherche de clés pour comprendre et de moyens pour l'accompagner dans sa construction personnelle.

Objectifs

- Identifier les éléments qui constituent l'univers de l'enfant et être en mesure de pouvoir s'y adapter.
- Mettre en relation les grandes étapes du développement chez l'enfant.
- Situer l'importance du domaine psychomoteur dans le développement de l'enfant de 3 à 6 ans.

Contenu

- Les aptitudes et les habiletés de l'enfant de 3 à 6 ans : la motricité, l'élaboration du langage, la socialisation, l'évolution physiologique.
- Le développement affectif chez le petit enfant.
- L'apprentissage par le jeu, l'imitation, le dessin.
- La logique de l'évolution de l'enfant et les attitudes éducatives facilitant le développement dans l'environnement scolaire.
- Les interactions existantes entre les différents domaines de développement de l'enfant : comment les accompagner, quelle prise en compte dans sa pratique professionnelle.

Lieu	Carquefou	Lille	Carquefou
Dates	1 ^{er} , 2, 3 déc. 2010	21, 22, 23 février 2011	9, 10, 11 mars 2011
Formacode	EC-13-101201-N	EC-13-110221-L	EC-13-110309-N
Durée	3 jours, 18 heures		
Coût	549 €		

De l'enfant à l'adolescent : grandir en primaire

Module de
Perfectionnement

Public

Personnel des écoles (ASEM, EVSH, Personnel de service...) et personnel d'éducation intervenant auprès des enfants de primaire.

Objectifs

- Comprendre les caractéristiques des enfants de la tranche d'âge du primaire.
- Prendre en compte les changements liés à la préadolescence.
- Optimiser son action auprès des groupes d'enfants d'âges différents, vivant les prémices de l'adolescence.

Contenu

- Les grandes phases de développement de l'enfant de 6 à 11 ans : le développement intellectuel, affectif et physiologique.
- Les changements psychosociaux de l'enfant de primaire : évolutions de sa relation aux copains, aux parents, aux adultes, aux règles, à l'école.
- Les incidences de ces évolutions sur son comportement en tant qu'élève.
- Le positionnement de l'enfant de primaire dans et face au groupe : les relations filles/garçons, les amitiés, les jeux.
- Le positionnement de l'enfant de primaire face aux changements qu'il traverse : entre stabilité et instabilité.
- Le positionnement de l'adulte face à l'instabilité que peuvent entraîner les changements que vivent les enfants de cette tranche d'âge.

Lieu	Carquefou
Dates	26, 27, 28 avril 2011
Formacode	EC-20-110426-N
Durée	3 jours, 18 heures
Coût	585 €

Les groupes d'enfants : une place pour chacun

Module de
Perfectionnement

Public

Personnel des écoles en responsabilité d'un groupe de jeunes enfants, déstabilisé par le comportement d'un ou plusieurs d'entre eux, qu'ils soient fragiles ou perturbateurs.

CONDITION DE RÉUSSITE

Avoir suivi un module sur le développement de l'enfant ou sur la relation éducative est un préalable et permettrait de bénéficier pleinement de cette formation.

Objectifs

- Distinguer et comprendre les comportements dérangeants et leurs conséquences.
- Adopter une attitude constante et rationnelle face à l'enfant fragile ou difficile.
- Permettre aux enfants différents de s'ajuster à la vie du groupe.
- Rétablir son attention de façon équitable pour chaque enfant dans le groupe.

Contenu

- Rappel de la position et de la responsabilité éducative de l'AsEM dans l'objectif de socialisation en maternelle.
- La gestion d'un groupe de jeunes enfants.
- L'importance des limites.
- Les principes de discipline efficace.
- L'analyse des comportements problématiques et de l'écho qu'ils produisent.
- Les besoins spécifiques des enfants en difficulté dans un groupe.
- La communication malgré la tension.
- La définition de stratégies pour favoriser un comportement souhaitable.

Lieu	Carquefou	Carquefou	Lille
Dates	29, 30 nov., 1 ^{er} déc. 2010	11, 12, 13 avril 2011	18, 19, 20 avril 2011
Formacode	EC-06-101129-N	EC-06-110411-N	EC-06-110418-L
Durée	3 jours, 18 heures		
Coût	549 €		

Accompagner l'enfant en situation de handicap à l'école

Module de
Perfectionnement

Public

Personnel des écoles questionné par l'intégration des enfants porteurs d'un handicap et souhaitant mieux en comprendre les diverses manifestations, afin de pouvoir améliorer son rôle auprès d'eux.

PRÉREQUIS

Avoir préalablement suivi une formation sur le positionnement professionnel et le développement de l'enfant

Objectifs

- Identifier les points clefs de vigilance dans l'accompagnement d'enfants souffrant de handicap.
- Faire le lien entre typologie de handicap et incidences pour l'enfant et pour son entourage (autres enfants, adultes).
- S'approprier les gestes adaptés afin de gérer la douleur physique et morale de l'enfant.
- S'approprier les outils pour mieux communiquer avec l'enfant.

Contenu

- Les grands types de handicap : déficience intellectuelle, motrice, auditive, visuelle, troubles de l'apprentissage, de la communication.
- Loi du 11 février 2005 concernant la scolarisation des enfants souffrant de handicap : comment situer le légal et l'administratif (rappel).
- Les différents acteurs qui interviennent dans l'accompagnement des enfants à l'école et en dehors de la structure scolaire (rappel).
- Rôle et fonction de chaque interlocuteur : ASEM, Enseignant, EVSH, AVS, PAI, SESSAD, CLIS.
- Douleurs, gestes, manipulation... : les gestes de l'adulte adaptés à l'enfant.
- Comment se situer dans la relation et par rapport aux demandes des parents.
- Comment pouvoir alerter, passer le relais à l'enseignant, aux autres professionnels.
- Les moyens et méthodes qui favorisent la communication avec l'enfant en fonction de la typologie de handicap.

Lieu	Carquefou		
Dates	15, 16, 17 décembre 2010	6, 7, 8 avril 2011	4, 5, 6 mai 2011
Formacode	EC-14-101215-N	EC-14-110406-N	EC-14-110504-N
Durée	3 jours, 18 heures		
Coût	549 €		

Une communication dynamique et interactive : notre site internet

www.crefi.fr



Navigation spécifique



Navigation simplifiée

Accès direct aux prochaines formations, nouveautés et programmations supplémentaires

En partie centrale, en direct du Crefi : «News», informations pertinentes diverses, Thème du mois, ...

Avec les établissements :

- Formations hors catalogue, créées en cours d'année.
- Projets spécifiques à la demande de réseaux professionnels.

Avec les personnes :

- Un formulaire de contact pour faciliter les échanges.
- Des « infos pratiques » pour préparer le départ en formation.

Sans oublier :

- « Coup de projecteur » sur un métier différent chaque mois.
- Des fiches détaillées pour chaque formation.
- Des programmations mises à jour.

Inscription en ligne

Et des infos de dernière minute.

Communication adulte/enfant : techniques pour l'ASEM

Module de
Perfectionnement

Public

Personnel des écoles conscient de son rôle dans le développement du langage de l'enfant et désirant améliorer sa communication avec les partenaires et les parents.

Objectifs

- Identifier les bases de la communication et réaliser l'impact de son propre langage (les mots, le ton, le rythme...).
- Discriminer les différents modes de communication de l'enfant.
- Accompagner chaque enfant dans le développement du langage et se rendre attentif à sa parole et à ses essais de communication.
- Oraliser les actions de l'enfant pour qu'elles soient identifiées et retenues par lui, particulièrement dans les situations individuelles.
- Adopter un langage professionnel et déontologique avec les parents.

Contenu

- Les bases de la communication verbale et non verbale.
- La parole de l'ASEM : le langage modèle.
- Les situations qui favorisent la parole.
- Positionnement bienveillant et patience face aux enfants en difficulté de communication.
- Dire différemment pour consoler, encourager, gronder, faire patienter.
- La construction du langage de l'enfant.
- La communication avec les adultes de l'école et particulièrement les familles.
- Communication et déontologie : ce qui peut se dire et comment le dire.

Lieu	Carquefou	
Dates	9, 10, 11 février 2011	11, 12, 13 mai 2011
Formacode	EC-09-110209-N	EC-09-110511-N
Durée	3 jours, 18 heures	
Coût	549 €	

Autonomie et adaptation en maternelle

Module de
Perfectionnement

Public

Agent de Service en Maternelle, œuvrant à l'adaptation des enfants en maternelle, soucieux de l'harmonie dans la classe, du développement de l'autonomie et du confort de chaque enfant.

Objectifs

- Comprendre ce qui détermine les rythmes propres à chaque enfant et les rythmes collectifs.
- Faciliter les capacités d'adaptation de l'enfant en respectant la fragilité de ses rythmes acquis.
- Repérer les troubles de l'adaptation et leurs conséquences.
- Adopter un positionnement de soutien, respectueux des tâtonnements et des erreurs pour conduire vers l'autonomie.

CONDITION DE RÉUSSITE

Avoir suivi une formation relative au développement de l'enfant est un préalable pour tirer le meilleur bénéfice de cette formation.

Contenu

- « Adaptation au milieu scolaire », « Autonomie de l'enfant » : réflexion et définitions.
- Les rythmes biologiques et chrono-biologiques.
- Les rythmes de développement et d'acquisition.
- La compréhension du temps et de l'espace par l'enfant.
- Les ruptures entre les différents rythmes de la journée d'un enfant.
- L'hygiène de vie de l'enfant : sommeil, alimentation, propreté.
- Le rapport entre l'intime et le collectif.
- L'influence familiale (comportements sociaux, rythmes, culture).
- L'action concrète et les attitudes de l'adulte pour accompagner l'enfant dans son adaptation au collectif, dans le développement de son autonomie.

Lieu	Carquefou
Dates	9, 10, 11 mars 2011
Formacode	EC-05-110309-N
Durée	3 jours, 18 heures
Coût	549 €

Etre salarié dans l'Enseignement Catholique

Module de
Perfectionnement

Public

Toute personne de l'établissement scolaire en besoin de connaître les fondements de l'Enseignement Catholique et le fonctionnement des établissements.

Objectifs

- Comprendre l'Institution de l'Enseignement Catholique, ses principes fondateurs, son caractère propre.
- Connaître le fonctionnement d'un établissement d'Enseignement Catholique.
- Déterminer les conditions d'un positionnement qui concilie les valeurs de l'établissement avec les exigences de son métier.

Contenu

- Les statuts et les missions de l'Enseignement Catholique.
- Le repérage et rôle des différentes instances : DDEC, OGE.
- La place des bénévoles.
- L'établissement scolaire : valeurs, fonctionnement, structure, organisation, organigramme.
- La prise en compte du caractère propre et du projet éducatif.
- La communauté éducative.
- Les différentes catégories de personnels : les enseignants, les salariés de droit privé.
- Les droits et obligations du salarié : lois, accords de branche...

Lieu	Carquefou
Dates	10, 11 février 2011
Formacode	DP-01-110210-N
Durée	2 jours, 12 heures
Coût	363 €

ASEM / enseignant : binôme éducatif

Module de
Perfectionnement

Public

Binôme ASEM / Enseignant travaillant dans la même classe, désireux d'harmoniser ses pratiques pour une meilleure cohérence éducative auprès des enfants.

VOUS ÊTES CONSTITUÉ EN RÉSEAU D'ÉCOLES et vous souhaitez organiser une session, contactez-nous. Possibilité 3 jours en continu ou 3 mercredis.

Objectifs

- Identifier le rôle et les responsabilités de chaque intervenant de la classe et en repérer la dimension commune.
- Identifier toutes les situations de complémentarité et définir les caractéristiques de chacune en prenant en compte les besoins des enfants, les objectifs éducatifs et pédagogiques et les diverses contraintes.
- Découvrir des attitudes et positionnements complémentaires face aux enfants.
- Mesurer l'enjeu de la concertation dans l'efficacité du binôme, dans le respect des rôles et responsabilités de chacun.
- Déterminer les conditions d'une bonne collaboration.

Contenu

- Rôles et responsabilités des différents professionnels de l'équipe éducative dans laquelle s'inscrit le binôme.
- La nécessité et les conditions d'un regard commun sur les besoins des enfants.
- Positionnements individuels et travail d'équipe : les bases de la communication interpersonnelle.
- La démarche d'apprentissage (le droit à l'erreur, l'expérimentation, le tâtonnement, l'oralisation, le langage en situation, l'impact et l'apport du groupe d'enfants).
- Méthodes pour agir en complémentarité face aux enfants.
- Découverte des attitudes propres à chaque binôme pour renforcer la complémentarité dans l'action.

Lieu	Laval
Dates	26, 27, 28 avril 2011
Formacode	EC-16-110426-D
Durée	3 jours, 18 heures
Coût	Salariés OGEC : 315 € - Enseignants : 351 €

Ateliers en maternelle : l'ASEM assistante

Module de
Perfectionnement

Public

ASEM appelée à développer sa capacité d'accompagnement de l'enseignant dans l'animation d'ateliers à visée pédagogique.

Objectifs

- Rappeler et définir la place et le rôle de l'ASEM aux côtés de l'enseignant et auprès des enfants, dans les situations d'aide pédagogique lors d'animation d'ateliers.
- Comprendre les intentions pédagogiques de l'enseignant lors des ateliers dans les différentes sections de maternelle en vue de développer une posture d'assistante efficace.
- Accompagner et favoriser les apprentissages en situation d'activité et discriminer l'aide nécessaire et suffisante.
- Optimiser les conditions matérielles : préparation, accompagnement, rangement.

Contenu

- La distinction entre l'éducatif et le pédagogique et les modes d'intervention afférents.
- Les objectifs pédagogiques et les attentes de l'enseignant pour les différents types d'ateliers.
- La participation des enfants : les attitudes possibles concernant la préparation et le rangement des ateliers.
- L'expression qui favorise l'apprentissage, stimule la recherche et l'investigation.
- Les attitudes éducatives pour valoriser et accompagner l'enfant dans ses efforts et sa créativité, reconnaître son travail, l'encourager sans évaluer.
- L'organisation matérielle : la préparation des ateliers, avec ou sans la participation des enfants.

Lieu	Carquefou
Dates	14, 15, 16 février 2011
Formacode	EC-11-110214-N
Durée	3 jours, 18 heures
Coût	549 €

Histoires, contes et comptines

Module de
Perfectionnement

Public

ASEM ayant à animer des ateliers pratiques, des temps ludiques ou périscolaires et souhaitant rendre le temps de lecture éducatif et magique pour l'enfant.

Personne souhaitant inculquer le plaisir de lire, de réciter ou de chanter chez les jeunes enfants.

CONDITION DE RÉUSSITE

Cette formation est complémentaire du module « Ateliers en Maternelle : l'ASEM assistante ».

Objectifs

- Comprendre l'importance de la lecture, du conte, de la comptine dans le développement de l'enfant et leur place dans les enseignements scolaires.
- Mettre en valeur et bien utiliser les livres afin de créer un espace de rencontre avec l'enfant.
- Créer les conditions favorables à la narration : rassembler, amener le calme, provoquer l'attention.
- Utiliser les différents albums pour animer les ateliers pratiques : choisir les livres pour chaque groupe d'âge et concevoir des activités d'animation reliées aux livres.
- Faire vivre un conte, une comptine : explorer les mots et les sonorités des comptines, des histoires et des textes poétiques.

Contenu

- L'impact du support livre dans l'éveil de l'enfant.
- Le monde de l'édition, les auteurs, les illustrateurs et les collections des maisons d'édition d'ici et d'ailleurs.
- Les albums destinés aux non-lecteurs et leurs utilisations.
- Les aménagements des coins lecture, l'organisation de l'espace afin d'en faire un lieu privilégié de rencontre avec les livres.
- Les méthodes et outils qui favorisent l'écoute des enfants.
- Les techniques d'animation : outils, jeux de lecture en relation avec l'âge de l'enfant.
- La lecture à haute voix : tonalité, rythme, position de la voix, comment utiliser le rythme des comptines dans différentes activités d'animation.

Lieu	Carquefou
Dates	26, 27, 28 avril 2011
Formacode	EC-19-110426-N
Durée	3 jours, 18 heures
Coût	549 €

Jeux et Jouer

Module de
Perfectionnement

Public

Toute personne ayant à prévoir, organiser et animer des temps ludiques (hors des ateliers pédagogiques) ou périscolaires et souhaitant élargir sa connaissance en matière de jeux.

Objectifs

- Repérer les fonctions du jeu dans le développement de l'enfant.
- Distinguer les différents temps de jeu en maternelle et primaire.
- Favoriser l'exploration de l'enfant et sa créativité par l'approche ludique.
- Faire vivre ce temps et mettre en place les conditions nécessaires pour que tout enfant joue.

Contenu

- Les origines du jeu et sa place dans la relation éducative : quelle utilité, quel apport pour l'enfant.
- Jeu et développement de l'enfant : psychomoteur, social, affectif.
- Le jeu comme moyen d'expression privilégié de l'enfant.
- Les choix selon l'âge de l'enfant : animation, supports et matériels.
- Les différents jeux à l'école : les jeux occupationnels dans la classe, ceux du périscolaire et ceux de la cour.
- Les jeux libres, les jeux dirigés et ceux qui nécessitent une animation.
- L'organisation selon le temps disponible : quel jeu à quel moment ?
- Les petits jeux rapides.
- La place de l'adulte selon les situations.
- L'accompagnement du jeu par l'adulte : l'observation, la communication verbale et non-verbale, le respect des règles, les interventions possibles.
- Les « mauvais joueurs », les « mauvais perdants », les tricheurs, les « gagnants à tout prix ».
- Les techniques d'animation en relation avec l'âge de l'enfant.

Lieu	Carquefou
Dates	11, 12, 13 mai 2011
Formacode	EC-21-110511-N
Durée	3 jours, 18 heures
Coût	549 €

Accueil périscolaire : fonctionnement et animation

Module de
Perfectionnement

Public

Personnel des écoles en charge de l'accueil et de l'animation auprès d'enfants sur les différents temps périscolaires : garderie avant ou après la classe.

Objectifs

- Faire fonctionner la structure d'accueil périscolaire en garantissant la sécurité et le confort.
- Mettre en place un projet éducatif en concordance avec les enjeux de l'accueil périscolaire.
- Gérer des enfants et des groupes d'enfants d'âges et de rythmes différents en tenant compte de leurs besoins matériels et affectifs.
- Animer ces temps d'accueil et accompagner les activités récréatives sans reproduire celles du monde scolaire, ni celles des centres de loisirs.

Contenu

- Les enjeux et la réglementation des accueils périscolaires en école, la responsabilité des agents.
- La mise en place des conditions d'accueil : le règlement, les règles de vie, sécurité...
- L'aménagement de l'espace qu'il soit mobile ou permanent.
- L'analyse des différentes structures : enrichissement par le partage des différentes organisations et résolutions de problèmes.
- Les rythmes et les besoins de l'enfant aux différents moments de la journée.
- Les spécificités de l'accueil du matin et du soir.
- Un inventaire des possibilités d'activités éducatives et ludiques différentes des activités scolaires, recensement et découverte de jeux.
- La réalisation d'activités récréatives : construction de jeux, pliage, jeux graphiques...
- La réalisation d'un plan d'action pendant l'intersession.

Lieu	Carquefou
Dates	26, 27, 28 janvier + 28, 29, 30 mars 2011
Formacode	EC-08-110126-N
Durée	3 + 3 jours, 36 heures
Coût	972 €

Enfance et maltraitements

Module de
Perfectionnement

Public

Personnel des écoles questionné par des manifestations de souffrance d'enfants de maternelle et/ou de primaire et désireux d'agir, de le signaler avec déontologie, objectivité et respect.

PRÉREQUIS

Avoir suivi une formation sur le développement de l'enfant et/ou sur la gestion des groupes d'enfants.

Objectifs

- Comprendre ce que sont les différentes violences à l'encontre des enfants et repérer les signes révélateurs de souffrance.
- Rendre compte d'une situation particulière avec objectivité et respect.
- Identifier les mesures légales.
- Développer des qualités d'écoute et de parole en situations difficiles.
- Analyser l'impact des représentations personnelles et des affects pour adopter une attitude professionnelle.

Contenu

- Ce qu'on entend par violences, maltraitements et mauvais traitements.
- La description objective.
- L'organisation sociale et légale autour de l'enfant victime.
- Les maltraitements familiales et institutionnelles.
- Les formes de mauvais traitements - physique, sexuel, psychologique et la négligence.
- Les indices qui révèlent l'enfant victime.
- L'écoute et les mots pour comprendre et aider l'enfant en difficulté.
- Les attitudes professionnelles en situations sensibles.
- L'obligation de signalement : à qui et comment le dire ?

Lieu	Carquefou
Dates	18, 19, 20 mai 2011
Formacode	EC-07-110518-N
Durée	3 jours, 18 heures
Coût	549 €

Premiers Secours - PSC 1



Module de
Perfectionnement

Public

Toute personne concernée par le risque d'accidents dans les lieux de vie et qui désire être en mesure d'agir.

Objectifs

- Contrôler au mieux sa peur.
- Porter les premiers secours aux bébés, aux enfants et aux adultes.
- Analyser une situation d'accident.
- Réagir efficacement face à une situation d'urgence.

Formation assurée par un formateur habilité Croix Rouge Française.

Dans le cadre du DIF, les formations sécurité civile sont inscrites dans les axes prioritaires de la branche professionnelle

Contenu

- La protection et l'alerte.
- La victime s'étouffe ou saigne abondamment.
- La victime est inconsciente ou ne respire plus.
- La victime se plaint d'un malaise ou se plaint après un traumatisme : plaies, brûlures, atteinte des os, des articulations...
- La défibrillation automatique.

**NOMBREUSES
PROGRAMMATIONS
POSSIBLES.
CONTACTEZ-NOUS.**

Lieu	Nantes 44		La Roche sur Yon - 85	
dates	25, 26 oct. 2010	26, 27 avril 2011	25, 26 oct. 2010	4, 5 juillet 2011
Formacode	SP-01-101025-N	SP-01-110426-N	SP-01-101025-Y	SP-01-110704-Y

Lieu	Rennes - 35		Laval - 53	
dates	25, 26 oct. 2010	4, 5 juillet 2011	26, 27 avril 2011	
Formacode	SP-01-101025-R	SP-01-110704-R	SP-01-110426-D	

durée	2 jours, 12 heures
coût	285 €

Gestes de l'adulte en maternelle : ménager son corps

Module de
Perfectionnement



Public

Toute personne qui, dans le cadre de sa fonction, travaille à hauteur des enfants : ASEM, enseignant, personnel assurant l'accueil périscolaire, personnel assurant le service des repas aux enfants.

Objectifs

- Faire le lien entre l'importance de l'économie de l'effort et son propre confort de travail.
- Identifier les risques physiques causés par les gestes répétitifs et les mauvaises postures dans le cadre du travail à « hauteur d'enfant ».
- Adopter les gestes et postures permettant de prévenir ces risques.
- Améliorer son confort de travail tout en satisfaisant les besoins de l'enfant.

*Formation animée
par un
kinésithérapeute-
préventeur*

Contenu

- Le dos, les articulations : mieux les connaître pour mieux les protéger.
- L'ergonomie dans le travail avec les enfants.
- Les erreurs à ne pas commettre.
- Des méthodes pour minimiser les risques liés aux gestes répétitifs.
- Les postures à éviter, les postures à adopter.
- L'application des bases du confort et de la sécurité physique aux situations rencontrées avec les enfants : habillage et déshabillage, couchage, accompagnement lors des ateliers pédagogiques, temps de lecture et de jeux, service au restaurant, ...

Lieu	Carquefou
Dates	18, 19 avril 2011
Formacode	SP-02-110418-N
Durée	2 jours, 12 heures
Coût	393 €

Se positionner face aux jeunes pendant son service

Module de
Perfectionnement

Public

Personnel de restauration, de maintenance ou d'entretien dont la fonction n'est pas principalement éducative et devant cependant assurer son service en présence d'enfants ou de jeunes.

Objectifs

- Prendre conscience de son rôle auprès des enfants et des jeunes dans l'établissement.
- Favoriser un positionnement professionnel par la compréhension de ce rôle et des attitudes en rapport.
- Comprendre les incivilités du registre de l'enfant ou de l'adolescent et agir face à celles-ci.
- Découvrir les bases de la communication et des réponses éducatives possibles.

Contenu

- Enfants et adolescents : quelques particularités.
- La violence, l'agressivité, l'incivilité : comment s'y retrouver ?
- Les notions d'autorité, de règle et de respect.
- Les bases de la communication :
 - non verbale (par le corps, le regard, les gestes, le silence ...),
 - verbale (les mots, la voix).
- La montée de l'agressivité chez les enfants de primaire et les jeunes : perception ou réalité ?
- Agir auprès des jeunes : des droits, des limites, des relais nécessaires.
- Ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas.
- Des attitudes possibles : découverte.

Lieu	Carquefou
Dates	26, 27, 28 avril 2011
Formacode	DP-04-110426-N
Durée	3 jours, 18 heures
Coût	558 €

Repas, temps éducatif et de plaisir

Module de
Perfectionnement

**NOUVELLE
FORMULE**



Le repas est beaucoup plus qu'un temps de restauration : moment de plaisir, de convivialité, d'apprentissage, d'autonomie, de socialisation...

Et pourtant le repas reste souvent pour l'adulte un temps compliqué où il est parfois difficile de rester serein face à certains comportements d'enfant ou de jeune.

Public

Personnel chargé de l'accompagnement des enfants et des jeunes pendant la prise de leur repas, en appétit pour introduire un rôle éducatif dans la fonction de surveillance du repas.

Objectifs

- Identifier la place du temps de repas dans le découpage de la journée.
- Mettre en place la qualité d'un restaurant scolaire : accueil des convives, cadre et confort.
- Améliorer la relation éducative et la communication auprès des enfants et des adolescents.
- Prendre en compte les besoins des élèves (se restaurer, se reposer, changer, échanger, décompresser).

Fiche détaillée

sur www.crefi.fr

Lieu	Carquefou
Dates	4, 5, 6 avril 2011
Formacode	RS-04-110404-N
Durée	3 jours, 18 heures
Coût	549 €

Hygiène des repas livrés en liaison chaude ou froide



Module de
Perfectionnement

Public

Personnel de restauration, employé de service, personnel de maternelle qui réceptionne les repas livrés en « liaison chaude ou liaison froide ». Personnel qui assure la remise ou le maintien en température de ces repas et le service auprès des élèves.

Objectifs

- Identifier les aspects hygiène en lien avec le mode de liaison, chaude ou froide.
- Maîtriser les règles fondamentales d'hygiène alimentaire.
- Découvrir les principes de l'HACCP.
- Adopter les pratiques garantissant la sécurité des repas distribués.

Contenu

- Le cadre réglementaire et ses évolutions en matière d'hygiène alimentaire dans les restaurations collectives.
- La nature et l'importance des risques encourus.
- L'hygiène des aliments ; la réception des plats (bacs, gastro, ...).
- Le maintien ou la remise en température.
- La distribution auprès des enfants.
- L'hygiène des locaux et du mobilier.
- Le lavage de la vaisselle.
- L'hygiène du personnel et des enfants.

Lieu	Carquefou
Dates	26, 27, 28 avril 2011
Formacode	RS-09-110426-N
Durée	3 jours, 18 heures
Coût	549 €

Hygiène des locaux : nettoyage quotidien

Module de
Perfectionnement



Public

Personne chargée d'effectuer quotidiennement des opérations de nettoyage qui garantissent la propreté et l'hygiène des locaux de l'établissement scolaire dans le respect des normes environnementales.

Objectifs

- Adopter les techniques de nettoyage qui assurent la qualité et l'hygiène des prestations d'entretien des locaux.
- Optimiser les organisations de travail.
- Améliorer son confort en adoptant de meilleures postures de travail.
- Limiter la consommation de produits et d'eau dans une démarche écologique.

Contenu

- Les supports, les salissures, les produits : classification, dosage, temps d'action, règles de sécurité.
- Les techniques de nettoyage : dépoussiérage, balayage humide, lavage des différentes surfaces y compris la vitrerie et le revêtement de sol.
- Le nettoyage et l'hygiène des blocs sanitaires.
- Les méthodes d'organisation du travail : choix rationnel des produits, organisation du chariot.
- Le travail en qualité constante.
- Les techniques et procédures de nettoyage réduisant les différents types de consommation.
- Les produits et leur impact sur la personne et sur l'environnement : les risques chimiques.
- Les produits écolabels.

Lieu	Carquefou
Dates	4, 5, 6 mai 2011
Formacode	EM-06-110504-N
Durée	3 jours, 18 heures
Coût	567 €

Renforcer la confiance et l'image de soi

Module de
Perfectionnement

Public

Toute personne en souhait de développement personnel pour conforter ses compétences professionnelles par une confiance en soi accrue et une image de soi-même valorisée.

Objectifs

- Trouver les moyens d'être plus sûr de soi, plus serein dans ses diverses relations professionnelles avec enseignants, enfants, parents, collègues.
- Construire une image valorisée de soi-même.

Contenu

- Le repérage de ses potentialités et cerner les entraves à l'expression harmonieuse de sa personnalité : un travail d'analyse personnel et collectif.
- L'effet miroir dans la relation aux autres.
- La tendance à surestimer son interlocuteur.
- L'expression non verbale et les messages émis inconsciemment.
- Les moyens d'améliorer son image (attitudes corporelles, regard, voix ...) et de s'affirmer dans les actes de la vie quotidienne.
- Des techniques pour une meilleure gestion de ses émotions.

Le travail se déroule dans un climat de confiance et de respect favorisant le progrès personnel.

Lieu	Carquefou
Dates	23, 24, 25 mai 2011
Formacode	DP-03-110523-N
Durée	3 jours, 18 heures
Coût	549 €

Initiation à Word et Excel, le B.A.ba de l'informatique

Module de
Perfectionnement

Public

Toute personne, quelle que soit sa fonction, souhaitant progresser en informatique pour parvenir à une pratique basique mais fiable.

Objectifs

- Acquérir les bases du travail en informatique.
- Etre rapidement capable de réaliser divers documents.
- Utiliser les principales fonctions des logiciels Word et Excel.

Contenu

- La découverte du micro-ordinateur et de ses composants.
- L'environnement Windows : gestion des fenêtres, menus et options, lancement des applications, panneau de configuration, raccourcis.
- La gestion des dossiers : création de dossiers et sous-dossiers, copie et déplacement de fichiers, recherche et gestion des documents.
- Les fonctions élémentaires de Word : saisie et modification d'un texte, mise en forme, options de mise en page (marge, orientation, numérotation des pages), correcteur orthographique, impression d'un document.
- Les fonctions élémentaires d'Excel : saisie et modification des données, création et mise en forme de tableaux, calculs simples, la forme graphique, mise en page, impression de tableaux.

*Dans le cadre du DIF,
ce module est inscrit
dans les axes prioritaires
de la branche
professionnelle.*

Lieu	Carquefou
Dates	26, 27 avril + 4, 5 juillet 2011
Formacode	IB-01-110426-N
Durée	2+2 jours, 24 heures
Coût	828 €

B2i adulte

NOUVEAU

*Le Créfi étudie la possibilité de proposer
les formations et la certification B2i adulte
selon le nouveau référentiel.*

Consulter notre site :

www.crefi.fr

Cycle qualifiant des personnels d'éducation

HOMOLOGUÉ
CPN cat.1

Cycle
modulaire
qualifiant



Co-financement sur fonds européens. Consultez l'Opcv-EFP.

Le Créfi est homologué pour organiser les formations qualifiantes des personnels d'éducation en catégories 1 et 2. Les personnels d'éducation en catégorie 1 relevant de la convention collective des PSAEE sont concernés par le cycle qualifiant défini dans cette double page.

Dans le cadre du D.I.F. (Droit individuel à la Formation) les formations qualifiantes relèvent d'une prise en charge sur le volet de professionnalisation.

Catégorie 1

Fonction de surveillance

Niveau 1
avant la qualification

Niveau 2
avec qualification

Cycle qualifiant : de 88 h sur 13 mois

Découvrir le cycle qualifiant en détail sur www.crefi.fr

Dans le cadre de co-financement sur fonds européens, **LE CYCLE 19** est programmé pour débiter en octobre 2011

Cycle 18
2011-2012

Formacode
MPE-01-110321-N

Les cycles sont organisés à **NANTES**.

Module 1	Rôle et fonction du surveillant en catégorie 1				585 €	21 au 23 mars 2011
3 Jours / 18 h	LUNDI	MARDI	MERCREDI			
Module 2	a - Psychologie de l'adolescent : connaissance du jeune ou				585 €	26 au 28 avril 2011
	b - De l'enfant à l'adolescent : grandir en primaire					
3 Jours / 18 h	LUNDI	MARDI	MERCREDI			
Module 3	Relation éducative en milieu scolaire				585 €	4 au 6 juillet 2011
3 Jours / 18 h	LUNDI	MARDI	MERCREDI			
Module 4	Gestion des groupes d'élèves				585 €	24 au 26 octobre 2011
3 Jours / 18 h	LUNDI	MARDI	MERCREDI			
Module 5	Accompagnement méthodologique à la validation :				520 €	27 octobre 2011
1 Jour / 8 h	1 Accompagnement en présentiel	JEUDI				
1 Jour / 8 h	2 Accompagnement individuel, à distance					
						◇◇◇◇◇
1 Jour / 8 h	3 Jury		MERCREDI			16 mai 2012

TOTAL : 14 jours / 88 h 2 860 €

Inscription unique à l'ensemble du cycle qualifiant.

Inscription en ligne sur www.crefi.fr

Catégorie 1 Accès au niveau 2 - Fonction de surveillance

Cycle
**modulaire
qualifiant**

MODULE 1 : Rôle et fonction du surveillant en catégorie 1

- Repérer la place et le rôle du surveillant dans l'établissement.
- Clarifier les attentes institutionnelles sur la fonction de surveillant en catégorie 1.
- Prendre en compte les responsabilités liées à la fonction.
- Optimiser la compréhension de son poste de travail, ce que la hiérarchie attend et les compétences qu'il faut mettre en œuvre pour y arriver.

Pour les
candidats
exerçant
en collège
ou lycée

MODULE 2A : Psychologie de l'adolescent : connaissance du jeune

- Repérer les comportements, les fonctionnements psychologiques qui structurent la personnalité de l'adolescent.
- Cerner les dynamiques de croissance, les deuils nécessaires, les sentiments associés, les aspects authentiques et les aspects difficiles, les apprentissages fondamentaux.
- Repérer les besoins de l'adolescent et ce qui favorise le passage de l'adolescence à l'âge adulte.
- Agir en adulte repérant et éduquant.

OU

Pour les
candidats
exerçant
en école

MODULE 2B : De l'enfant à l'adolescent : grandir en primaire

- Comprendre les caractéristiques des enfants de la tranche d'âge du primaire.
- Prendre en compte les changements liés à la préadolescence.
- Optimiser son action auprès des groupes d'enfants d'âges différents, vivant les prémices de l'adolescence.

MODULE 3 : Relation éducative en milieu scolaire

- Améliorer ses attitudes éducatives et clarifier sa position pour accompagner plus efficacement les jeunes et favoriser leur développement.
- Être co-éducateur au sein de l'équipe en exerçant pleinement son rôle et ses responsabilités.

MODULE 4 : Gestion des groupes d'élèves

- Identifier les phénomènes de la vie en groupe.
- Situer ses possibilités d'action au sein d'un groupe, en comprendre les conséquences.
- Améliorer ses capacités d'action face ou avec un groupe.
- Agir en professionnel de l'éducation.

MODULE 5 : Accompagnement méthodologique à la validation

Ce module s'articule en deux temps bien distincts : une journée en présentiel et un accompagnement individualisé à distance entre le module 4 et la validation. Il est un temps privilégié entre le formateur référent et le candidat pour le soutenir dans sa progression, valider avec lui les apprentissages et leur exploitation dans ses pratiques professionnelles ainsi que leur intégration dans la constitution du dossier final. Il participe aux conditions de réussite de la formation théorique et consolide l'ensemble du dispositif de manière transversale. Cet accompagnement est assuré par un référent Créfi, fil rouge de la promotion.

Formation continue 2011

créfi

Inscription en ligne sur www.crefi.fr

Formations qualifiantes avec le soutien de l'Union Européenne

Le Créfi propose, en partenariat avec l'Opcv-EFP une offre de formations qualifiantes homologuées par la CPN PSAEE, bénéficiant de financements européens pour permettre le passage au niveau 2 de la catégorie 1.

Pour quoi :

Ces modules présentent un intérêt certain dans cette période mouvante dans la branche professionnelle :

- Qualifier les personnels des premiers niveaux de qualification de la Branche Professionnelle.
- Permettre la sécurisation de l'emploi.
- S'inscrire dans la démarche d'évolution des compétences conforme à la logique de l'EAAD.
- Valoriser son DIF.

Pour qui :

Pour les salariés en CDI sur l'ensemble du territoire :

- Personnel d'éducation : catégorie 1 et catégorie 2 - passage au niveau 2
- Personnel d'entretien : catégorie 1
- Personnel de restauration : catégorie 1 - passage au niveau 2
- ASEM : catégorie 1

Financement

Ces formations seront prises en charge sur le volet de professionnalisation.

Si le salarié est à l'origine de la demande, elles s'inscrivent dans les axes du DIF prioritaire.

Formations qualifiantes homologuées ci-contre p.39 ont été retenues dans le cadre du co-financement européen. >>>



Formations qualifiantes avec le soutien de l'Union Européenne

MODULES COURTS

AGENTS DE SERVICE EN MATERNELLE

FORMATION	FORMACODE	LIEU	DATES	COUT
Accompagnement des activités scolaires : Rôle de l'ASEM	EC-17-110209-N	Nantes	9, 10, 11 février + 6, 7 avril 2011	1 080 €
	EC-17-110404-N		4, 5 avril + 9, 10, 11 mai 2011	

PERSONNELS DE RESTAURATION

FORMATION	FORMACODE	LIEU	DATES	COUT
Conformité aux règles HACCP dans l'exécution de ses tâches	RS-14-110620-N	Nantes	20, 21, 22 juin 2011	648 €
Accueil des convives au restaurant scolaire	RS-11-110316-N	Nantes	16, 17, 18 mars 2011	648 €

PERSONNELS D'ENTRETIEN ET/OU DE MAINTENANCE

FORMATION	FORMACODE	LIEU	DATES	COUT
Garantir la sécurité des usagers par des prestations d'entretien et de maintenance conformes	EM-16-110321-N	Nantes	21, 22, 23 mars 2011	648 €

CYCLES LONGS

PERSONNELS D'ÉDUCATION :

Catégorie 1.2 descriptif pages 36-37

Catégorie 2.2 Cycle 12 : mars 2011 - oct. 2012

Cycle 13 : nov. 2011 - avril 2013

Cette formation est détaillée pages 15 à 17 de notre catalogue général.

Toutes ces informations
sont détaillées sur notre
site : www.crefi.fr

Dans le cadre du financement européen, d'autres programmations seront prévues.

Région Nord - Pas de Calais :

En fonction de la demande institutionnelle, le Créfi proposera en cours d'année des modules courts qualifiants pour le personnel en Catégorie 1 niveau 2.

Accompagnement des activités scolaires, rôle de l'ASEM

Accueil des convives au restaurant scolaire

MODULES QUALIFIANTS

La fonction d'ASEM, centrée sur l'assistance du personnel enseignant dans les soins à donner aux enfants, évolue. Les enseignants sollicitent de plus en plus l'accompagnement des agents de service dans leur acte éducatif, réalisé au travers des activités qui ne sont pas seulement juxtaposables.

La complémentarité et la cohérence des attitudes éducatives entre enseignant et ASEM doivent être recherchées afin que cette dernière comprenne la spécificité de son rôle dans l'accompagnement.

Public

Agent de service en maternelle.

PRÉREQUIS

Avoir suivi une formation d'adaptation à l'emploi et/ou connaître la fonction éducative de l'agent de service dans la classe de maternelle.

Objectifs

- Repérer les différents domaines et contextes d'activités scolaires en maternelle.
- Situer la fonction d'accompagnement de l'ASEM et ses responsabilités éducatives.
- Mettre en œuvre des techniques d'accompagnement et de gestion d'un groupe d'enfants.

RENSEIGNEMENTS

CONSULTEZ p. 38-39
consacrées aux
modules qualifiants
cofinancés par
l'Europe.

Le personnel de service est soumis à l'application de la réglementation sur l'hygiène en restauration. Il a à tenir compte de cette législation dans la conformité de sa tenue vestimentaire, sa manière de pratiquer le service auprès des convives avec qui il est en contact direct. Les pratiques professionnelles doivent se modifier pour atteindre la qualité requise par la méthode HACCP et l'évolution de la conception du service. La valeur éducative du temps de repas est solidaire des qualités de présentation, d'hygiène, de communication des personnels. Les parents attendent que le personnel participe à l'éducation nutritionnelle de leurs enfants.

Public

Personnel de réfectoire (self ou service à table), au niveau 1 de la catégorie 1.

Objectifs

- Rechercher les modifications qu'apporte la méthode HACCP dans l'exécution du service et renouveler sa manière de faire.
- Comprendre l'importance de l'image de soi dans la qualité de l'accueil des convives au moment du repas.
- Créer les conditions d'hygiène générale et alimentaire.
- Appliquer rigoureusement les consignes de sécurité.
- Concilier la réglementation et la convivialité.

Toutes les fiches détaillées

sur www.crefi.fr

Inscription en ligne sur www.crefi.fr

Conformité aux règles HACCP dans l'exécution de ses tâches

Garantir la sécurité des usagers par des prestations d'entretien et de maintenance conformes

**MODULES
QUALIFIANTS**

Chaque employé de cuisine, de service, de plonge, commis de cuisine est tenu de respecter des normes d'hygiène actuelles. Les gestionnaires de la restauration attendent des salariés qu'ils s'approprient les procédures élaborées en interne, et s'y conforment. Les employés de la restauration devront adopter une attitude coopérative en s'engageant dans l'émargement des protocoles propres à chacune des activités.

Public

Employé de cuisine, de service, de plonge, commis de cuisine, au niveau 1 de la catégorie 1.

Objectifs

- Comprendre la méthode HACCP – principe et démarche – et la mettre en application dans l'exécution de ses tâches.
- Identifier les risques encourus.
- Adopter une attitude positive face aux contraintes.
- Savoir faire remonter l'information.

RENSEIGNEMENTS
*CONSULTEZ p. 38-39
consacrées aux
modules qualifiants
cofinancés par
l'Europe.*

Toutes les fiches détaillées

sur www.crefi.fr 

De par leur polyvalence, les employés d'entretien et de maintenance sont amenés à de nombreux déplacements sur l'ensemble du site de l'établissement. Ils peuvent ainsi constater des anomalies, y remédier ou en informer leur supérieur pour adopter ou faire adopter des mesures préventives.

Les employés doivent opter pour un positionnement professionnel par le respect des normes de sécurité et la prévention vigilante sur les risques encourus, la qualité de la prestation, le souci d'améliorer l'image de l'établissement, l'attention au bien-être physique et sécuritaire des jeunes et des autres usagers.

Public

Employé d'entretien et/ou de maintenance, employé de nettoyage, employé d'espaces verts, au niveau 1 de la catégorie 1.

Objectifs

- Comprendre les risques encourus par les usagers de l'établissement dans les cas de maintenance défectueuse et de non respect des normes de sécurité, dans les situations de non respect des règles d'hygiène au cours des opérations d'entretien, de réparation et de nettoyage.
- Distinguer l'importance de chacun de ces risques.
- Développer sa capacité d'observation et maintenir la vigilance dans les différentes tâches exécutées au cours de la journée.
- Rendre compte de son travail, prévenir des risques encourus.

Modules courts qualifiants

MODULES QUALIFIANTS

Le Créfi est homologué par la cpnpsaee pour 23 modules qualifiants permettant le passage au niveau 2 de sa catégorie.

Ces modules répondent à un besoin de compétences accrues (voir page 6 la pyramide de compétences), il convient donc de construire avec logique le cursus de développement professionnel de chaque salarié. Nous restons à votre écoute pour accompagner vos réflexions sur la gestion des compétences en interne. N'hésitez pas à nous contacter.

La prise en charge de ces modules qualifiants, dans le cadre du DIF (Droit Individuel à la Formation) relève du volet de professionnalisation (contacter l'Opcv-EFP).

L'inscription se fait directement au Créfi (par courrier ou sur notre site www.crefi.fr). Il est indispensable d'y joindre une attestation de l'employeur suivant le modèle ci-dessous (téléchargeable sur www.crefi.fr).

La délocalisation est possible pour certains de ces modules à la demande d'un réseau d'écoles.

CONSULTEZ L'ENSEMBLE
des modules sur :
www.crefi.fr

SPECIMEN D'ATTESTATION
A reproduire sur papier
à entête de l'établissement

Je soussigné(e),

Nom et prénom : _____
Fonction : _____

Agissant en tant que représentant de l'employeur légal

Dénomination de l'employeur : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____

Certifie que, conformément à la convention collective des PSAEE :

M. Mme Mlle (Nom, prénom)
occupe actuellement l'emploi de _____

Au niveau 1 de la catégorie
Et certifie avoir donné mon accord pour l'entrée du (de la) salarié(e)
susnommé(e) dans un **processus de qualification**, en vue de
son passage **au niveau 2** de sa catégorie

OU

Au niveau 2 de la catégorie
Et reconnaît que la formation désignée ci-dessous n'agit pas
sur la classification mais conserve son caractère qualifiant.

Désignation du module qualifiant retenu :
_____, _____, _____, ...

Fait à _____ Le _____

Cachet de l'établissement

Signature de l'employeur
ou de son représentant

Conditions générales

Art.1 Inscription

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite, variable selon les actions, des places disponibles. Une liste d'attente est éventuellement établie. Lorsque le nombre maximum de participants est atteint, le Créfi vous en informe et étudie avec vous la suite à donner à votre demande de formation.

Si, a contrario, le nombre d'inscriptions à un stage se révélait insuffisant, le Créfi se réserve le droit d'annuler le stage aux dates initialement prévues, en tout état de cause 20 jours minimum avant le début de l'action.

Art.2 Report d'une formation

Le Créfi se réserve le droit de reporter les dates ou de modifier le lieu de la formation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Art.3 Convocation

Afin de confirmer la participation à la formation, le Créfi adresse à l'établissement un courrier personnalisé qui comprend :

- les jours, lieu exact, dates ainsi que l'heure du 1er rendez-vous,
- la liste du matériel et documents nécessaires pour le stage,
- le programme,
- un plan d'accès.

Charge à l'employeur de transmettre au salarié ces documents dès réception.

Art.4 Annulation d'une inscription

Une annulation ne peut être prise en compte que motivée et formulée par écrit par l'employeur lui-même.

Frais d'annulation

Si votre annulation nous parvient dans la période précédant la date de démarrage du stage :

- **comprise entre 25 et 10 jours ouvrés : facturation de 100 € pour frais d'annulation, 150 € dans le cas de l'annulation d'un cycle qualifiant.**
- **inférieure à 10 jours ouvrés : facturation du coût intégral de la formation**

Les frais d'annulation relèvent essentiellement d'un financement sur fonds propres et seront facturés à l'établissement à l'issue de la date prévue de formation.

Cependant, dans le but d'accompagner les organismes de gestion des établissements en difficulté, une commission interne au Créfi étudie chaque dossier à l'éclairage des justificatifs apportés par le commanditaire.

Art.5 Remplacement du stagiaire

Sous réserve de l'acceptation par le Créfi et l'organisme financeur, l'établissement a la possibilité de remplacer la personne inscrite par une autre personne concernée par les objectifs de la formation, jusqu'à la veille du début de la session (uniquement dans le cadre des actions de perfectionnement).

Art.6 Obligation de présence

La formation est un temps de travail effectif, le salarié restant sous la responsabilité de son employeur.

Tel que mentionné sur la convocation : « Aucun départ anticipé ne pourra être autorisé par le Créfi », les trajets doivent donc être organisés en conséquence.

La participation à des dispositifs qualifiants modulaires, entraîne l'obligation de suivre les modules dans le respect de la programmation. En cas d'empêchement majeur, nous ferions le maximum pour mettre le stagiaire en position de poursuivre sa formation dans les meilleures conditions.

Art.7 Financement de la formation effectivement suivie

Les formations du Créfi répondent aux critères d'éligibilité des organismes financeurs.

Le financement par un OPCA est subordonné à la présence effective dont attestent les émargements.

Art.8 Financement des absences totales ou partielles

Chaque heure de formation non effectuée et donc non émargée, donne lieu à une facturation au coût réel à l'établissement pour un financement sur fonds propres.

Ainsi, toute absence exceptionnelle devra être motivée et convenue entre l'employeur et le Créfi.

Art.9 Tarifs

Le Créfi est exonéré de la t.v.a. au titre de la formation professionnelle continue. Nos prix sont donc des prix nets.

Les frais pédagogiques indiqués aux catalogues sont garantis pour la période.

Tout stage ou cycle commencé est dû en entier.

Art.10 Attestation de formation

A l'issue du stage et après restitution du bilan de fin de formation rédigé, tout participant recevra une attestation de présence au stage certifiée par le Créfi.

Cette attestation est à conserver par le participant au même titre qu'un bulletin de salaire. Il ne sera pas délivré de duplicata.

Art.11 Informatique & Libertés

Le Créfi ne communique aucunes coordonnées à des fichiers ou organismes extérieurs, lorsque vous procédez à une inscription, et vous assure de la totale confidentialité des informations fournies.